

Pas de sécurité humaine sans égalité entre les sexes

Le renforcement des capacités des femmes est essentiel pour le développement humain et l'éradication de la pauvreté. La sécurité humaine, une plateforme et un cadre prometteurs pour permettre aux Nations-Unies de promouvoir la paix, les droits de l'homme et le développement humain, deviendra une idée généreuse de plus qui ne se traduit pas en action si elle n'est pas mise à profit pour améliorer la situation des femmes au sein de leurs familles et de leurs communautés.

Women's Environment & Development Organization (WEDO)
June Zeitlin / Doris Mpoumou¹

Les Nations-Unies ont été un forum crucial pour le mouvement global des femmes, en particulier au cours des 30 dernières années. A compter de l'Année internationale de la femme, en 1975, et tout au long de la Décennie de la femme (1976-1985), ainsi que durant les conférences et sommets mondiaux des années 90,² les femmes ont activement participé, déterminées à influencer sur le développement économique et social durable. Dans ces contextes, les activistes ont influé sur des résolutions clés, remporté des engagements cruciaux et établi des mécanismes stratégiques qui ont fixé un agenda de politique global de grande portée dans lequel il est devenu largement accepté que la promotion de l'égalité entre les sexes et du renforcement des capacités des femmes était essentielle pour le développement humain et pour l'éradication de la pauvreté.

Cependant, en dépit de ces gains de politique et des efforts visant à recourir à ces engagements des gouvernements pour réaliser des changements juridiques et de politique afin de protéger et de promouvoir les droits des femmes, au niveau national, la situation de nombre de celles-ci – en particulier les femmes pauvres – est pire aujourd'hui qu'il y a une décennie.

Au cours de la dernière décennie, on a assisté à l'émergence de forces globales majeures qui sont en train de saper les acquis réalisés par les femmes. Le modèle économique néolibéral et les politiques axées sur le marché – en particulier les changements apportés aux règles sur le commerce et la finance ainsi que la déréglementation et la privatisation des biens et services publics – ont exacerbé la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'exclusion économique de la majorité, tout en accroissant la richesse et les opportunités économiques, et donc la surconsommation, pour un petit nombre de privilégiés. Dans le même temps, le monde devient de plus en plus dangereux, en raison de l'intervention militaire unilatérale et de la violence communautaire et ethnique. La montée du militarisme et d'un nouveau fondamentalisme revitalisé, tant laïque que religieux, a créé un climat peu propice aux changements progressistes.

Alors qu'il est bien établi que le renforcement des capacités des femmes est central à l'éradication de la pauvreté et au développement national, les femmes sont toujours confrontées à des obstacles significatifs lorsqu'il s'agit de l'accès aux ressources, à l'emploi salarié et aux positions de prise de décision. Du fait que les politiques macroéconomiques et nationales sont trop souvent insensibles au genre, elles sont inefficaces dans la prise en compte des besoins des femmes pauvres et minoritaires. Dans de nombreuses parties du

¹ Les auteurs sont respectivement Directrice exécutive et coordinatrice du Programme genre et gouvernance à WEDO.

² Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement, Rio, Brésil, 1992 ; Conférence des Nations-Unies sur les droits humains, Vienne, 1993 ; Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, Egypte, 1994 ; Conférence des Nations-Unies sur le développement social, Copenhague, Danemark, 1995 ; Quatrième Conférence mondiale des Nations-Unies sur les femmes, Beijing, Chine, 1995.

monde, l'incidence de la pandémie du VIH/sida a rehaussé davantage les responsabilités domestiques des femmes, ainsi que celles en matière de revenu et de prise en charge.

Ces forces et ces tendances externes, encouragées par les institutions financières internationales et par l'OMC, perpétuent et renforcent les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes au sein de l'économie et de la société. En conséquence, l'emprise extérieure sur la politique et sur les cadres de développement national a affaibli la capacité de certains gouvernements à répondre aux besoins sociaux de base, alors que la hausse des dépenses militaires et pour la lutte contre le terrorisme drainent davantage des ressources publiques limitées destinées à l'éducation, la santé et les services sociaux. Cet accent mis sur la sécurité et la police nationales contribue également à saper des droits civiques et des libertés civiles durement acquis.

Ces tendances sont exacerbées par les politiques appliquées par les Etats-Unis, où l'administration actuelle déploie sa puissance militaire et économique sans égale pour servir des intérêts économiques, politiques et idéologiques étroits, avec des conséquences désastreuses pour les populations aux Etats-Unis et à travers le monde. La guerre préventive en Irak, le cas le plus extrême, jusqu'ici, d'unilatéralisme américain, a été précédée par le rejet du Protocole de Kyoto par l'administration américaine, son retrait du traité relatif à la Cour pénale internationale, et la non ratification de la Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Les femmes activistes qui travaillent à la mise en œuvre des engagements mondiaux des années 90 sont souvent bloquées par ces défis globaux. Alors qu'elle est l'institution de gouvernance globale la plus universelle et la plus légitime, l'ONU se trouve à la croisée des chemins, affaiblie par le manque de ressources et d'agenda large, ainsi que par les déséquilibres de pouvoir entre ses divers membres. Les voix des pays en développement et de la société civile, en particulier de ceux qui s'expriment au nom des femmes, des pauvres et d'autres groupes marginalisés, sont en train d'exiger des réformes. Au lieu de promouvoir le statu quo en composant avec les institutions financières et commerciales internationales, les entreprises transnationales et les grands pays industrialisés, l'ONU doit faire contrepoids en tant qu'institution comptable et défenseur effectif de la paix, des droits humains, de l'égalité entre les sexes, du développement durable et de la justice économique.

La sécurité humaine est une plateforme et un cadre prometteur pour permettre à l'ONU de promouvoir la paix, les droits de l'homme et le développement humain. Toutefois, l'enseignement que nous avons tiré d'une décennie et plus d'expérience de travail avec des femmes qui recherchent non seulement l'égalité et l'équité entre les sexes, mais aussi la transformation sociale, c'est que, sans engagement explicite vis-à-vis de l'égalité entre les sexes et l'application d'une perspective de genre, les aspirations, les besoins, les préoccupations et les solutions des femmes ne seront ni visibles, ni prises en compte de manière adéquate.

Le «développement humain», les droits «humains» et à présent, peut-être, la sécurité «humaine» partent trop souvent du principe que les expériences des hommes sont la norme, omettent de reconnaître les différences entre les sexes et à terme, ne sont pas en mesure de réaliser leurs objectifs.

Le renforcement des capacités des femmes et l'égalité entre les sexes occupent une place centrale pour la sécurité humaine. A moins que des approches de la sécurité humaine ne puissent être utilisées pour améliorer la situation des femmes au sein de leurs familles et de leurs communautés, ce sera une idée généreuse de plus qui ne se traduit pas en action. Nous espérons que cet article comblera davantage les divergences entre le discours des partisans de la «sécurité humaine» et celui des activistes des droits de la femme et qu'ensemble, nous développerons davantage une approche plus «genrée».

Une sécurité humaine axée sur les personnes n'implique pas nécessairement une approche sensible au genre de la sécurité humaine.

Traditionnellement, la sécurité est perçue par rapport à l'Etat, avec une concentration sur la sécurité du territoire contre les agressions extérieures, ou sur la sécurité globale contre la menace d'apocalypse nucléaire. Le Rapport sur le développement humain de 1994 préconise un accent plus fort sur la sécurité des personnes, marquant le passage de la sécurité assurée à travers les armements à la sécurité à travers le développement humain. Cette perception de la sécurité humaine ne remplace pas la sécurité de l'Etat par la sécurité des personnes. Ces deux aspects sont plutôt perçus comme interdépendants.

Une approche de la sécurité humaine axée sur les personnes est, de fait, neutre pour ce qui est du genre. Cette approche est généralement biaisée au détriment des femmes car elle considère les expériences des hommes comme la norme. Ainsi, étant donné l'absence de discussion explicite sur les inégalités entre les sexes, l'idée que l'approche axée sur les femmes inclut automatiquement une perspective du genre sonne creux.

Il est, toutefois, beaucoup plus aisé de soulever les questions de l'égalité entre les sexes et du renforcement des capacités des femmes si la discussion se concentre sur les personnes plutôt que sur l'Etat. Il est difficile de demander : « Où sont les femmes ? » si l'accent est mis sur les Etats.

Intégration d'une perspective du genre dans l'approche de la sécurité humaine

Le Plan d'action de Beijing appelle à l'intégration d'une perspective du genre dans toutes les structures, toutes les institutions, toutes les politiques et tous les programmes. Le paragraphe du Plan d'action qui traite de l'intégration du genre énonce spécifiquement : « les gouvernements et les autres acteurs devraient encourager l'adoption de mesures énergiques et visibles visant à intégrer une perspective du genre dans toutes les politiques et tous les programmes afin d'en analyser les effets sur les deux sexes, avant toute décision. »

Ceci est conforme à l'approche adoptée par la Commission des Nations-Unies sur la Sécurité humaine, qui intègre de manière fructueuse les préoccupations du genre tout au long de son rapport. Le rapport se concentre sur des questions distinctes mais connexes relatives aux conflits et à la pauvreté. Celles-ci comprennent la protection des personnes dans les conflits et en situation post-conflit, la protection des personnes forcées à se déplacer, la lutte contre les insécurités économiques et la garantie de soins de santé essentiels et de l'éducation universelle. La Commission débat par exemple des différences d'incidence de la pauvreté sur les femmes et sur les hommes, ainsi que des problèmes spécifiques rencontrés par les femmes en tant qu'émigrées ou réfugiées. Le rapport reconnaît également le rôle important joué par les femmes dans les processus de paix, notamment dans la résolution des conflits. Il omet toutefois de reconnaître comme fondamentales les questions d'intégrité physiques identifiées par les femmes comme centrales à leur sécurité intime. Ces questions comprennent en particulier les questions de la violence à l'égard des femmes au sein de la famille et les droits reproductifs des femmes. Cette lacune montre clairement que nous ne pouvons pas accorder la priorité à l'intégration du genre par rapport à l'approche spécifique femmes ou vice versa, car les deux approches sont complémentaires.

Ce qu'il faudrait pour assurer la sécurité humaine des femmes

Jusqu'ici, aucun examen ni analyse exhaustifs de la sécurité humaine des femmes n'a été entrepris, bien que le Plan d'action de Beijing ait identifié en 1995 nombre de ses éléments constitutifs, tels que la sécurité en situation de conflits armés et autres formes de conflits, la sécurité contre la violence, les catastrophes écologiques, la sécurité de l'alimentation, de l'abri

et du logement. Il est essentiel de comprendre le concept de sécurité humaine à partir d'une perspective du genre, afin d'améliorer la sécurité humaine des femmes de manière générale et holistique. Ceci signifie que les buts et les objectifs d'égalité entre les sexes doivent être incorporés à l'approche de la sécurité humaine. Ces questions sont liées à la question centrale des différences dans la sécurité des femmes et des hommes. Ces questions ne sont pas perçues comme des ajouts ou des suppléments aux discussions principales. Elles devraient plutôt être intégrées à la perception même de ce qu'une approche de la sécurité humaine implique.

Violence à l'égard des femmes

La violence à l'égard des femmes est une question de sécurité très différente pour les femmes et pour les hommes. Les actes ou les menaces de violence, qu'ils aient lieu dans le ménage ou dans la communauté, qu'ils soient perpétrés ou tolérés par l'Etat, suscitent la crainte et l'insécurité dans la vie des femmes et sont des obstacles à la réalisation de l'égalité. La crainte de la violence, notamment du harcèlement, est une contrainte permanente pour la mobilité de millions de femmes et restreint leur accès aux ressources et aux activités de base.

La violence à l'égard des femmes est un des mécanismes sociaux cruciaux par lesquels les femmes sont confinées dans une position subordonnée par rapport aux hommes. Dans de nombreux cas, la violence à l'égard des femmes et des filles survient au sein de la famille ou du foyer, où la violence est souvent tolérée. L'abandon, les sévices physiques et sexuels et le viol des fillettes et des femmes par des membres de la famille et par d'autres membres du ménage, ainsi que les cas de sévices conjugaux et non conjugaux, souvent ne sont pas signalés et sont donc difficiles à percevoir. Même lorsque la violence est signalée, il y a souvent une incapacité à protéger les victimes ou à en punir les auteurs. Dans de nombreux cas, les femmes n'ont pas de contrôle de leur sexualité et tombent enceintes. Tous ces facteurs représentent un bloc concret d'insécurité humaine autour du corps de la femme.

Une seconde question à mettre exergue est la violence à l'égard des femmes durant les conflits armés. Les femmes sont soumises à la violence parce que ce sont des femmes. Elles sont violées, contraintes à se prostituer, sont victimes de la traite et sont mises enceintes contre leur gré. La violence à l'égard des femmes est une grande source de préoccupation en temps de conflits, non seulement en raison de sa prévalence, mais aussi parce que les crimes les plus horribles contre les femmes restent impunis et ne sont pas toujours reconnus comme des atteintes aux droits humains fondamentaux.

Inégalités dans le pouvoir et la prise de décision

A travers le monde, les femmes continuent d'être faiblement représentées dans la prise de décision politique en dépit de certains acquis réalisés au niveau local où elles ont de meilleures chances d'être élues et où elles entament leur carrière politique. Ces disparités entre les femmes et les hommes en matière de positions publiques persistent dans les enceintes nationales et internationales. Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 15,2% des corps législatifs nationaux.

Les obstacles structurels et culturels empêchent la participation pleine et égale des femmes dans la prise de décision. Les stéréotypes de genre et les attitudes discriminatoires qui prévalent constituent de sérieux obstacles à la participation politique des femmes. De même, le type de système électoral et les lois sur le financement des campagnes restreignent les opportunités politiques pour les femmes. En outre, le contrôle inégal des ressources économiques décrit ci-dessous influe sur la prise de décision par les femmes au niveau de base du ménage comme dans les institutions publiques.

Tant la CEDAW que le Programme d'action de Beijing soulignent l'importance que revêt la représentation égale des femmes dans la prise de décisions politiques. Les articles 7 et 8 de la Convention respectivement appellent les Etats parties à garantir que les femmes, dans des conditions d'égalité avec les hommes, participent à l'élaboration de la politique de l'Etat ainsi qu'aux travaux des institutions internationales. Le Programme d'action se préoccupe à la fois de l'accès des femmes et de leur pleine participation aux structures et organisations publiques, privées et non-gouvernementales, ainsi que de la capacité des femmes à participer à des positions de prise de décisions et de leadership.

Ces inégalités par rapport au pouvoir sont essentielles dans le contexte de la sécurité humaine. Il est important que les femmes représentent une masse critique minimale de 30% dans la prise de décisions politiques parce qu'elles sont alors plus à même d'influer sur les décisions qui affectent leur vie et l'avenir de leurs familles.

Inégalités en matière d'accès aux ressources et de leur contrôle

Il n'y a aucun endroit au monde où les femmes et les hommes ont un accès égal aux ressources et au contrôle des ressources – qu'il s'agisse de crédit, de terres, d'eau et de temps. Les femmes jouent un rôle crucial dans la gestion des ressources naturelles et ont de vastes connaissances et une large expérience pour ce qui est de l'eau, de la terre et de l'approvisionnement en énergie qui entretiennent les ménages et les communautés. Toutefois le fait qu'elles n'aient pas de droit de posséder des terres ou de droits d'héritage et des tendances actuelles telles que la privatisation de l'eau, sapent leur capacité à posséder, gérer, utiliser et préserver ces ressources et à s'entretenir et à entretenir leurs familles. En raison de leur accès limité au titre foncier, à la propriété foncière et à l'héritage, les femmes ont souvent un moindre accès aux services de vulgarisation rurale et au crédit et donc un accès réduit à l'eau et à l'alimentation.

Les femmes sont toujours concentrées dans le secteur informel où il n'y a pas de protection de l'emploi ou de la sécurité et celles qui accèdent à l'économie salariée formelle tendent à être confinées dans les emplois les plus faiblement rémunérés présentant les plus grands risques environnementaux et professionnels. Les femmes sont toujours moins bien rémunérées que les hommes pour le même travail, et il y a un plus grand nombre d'illettrés chez les femmes que chez les hommes. En raison des tâches ménagères qui incombent aux femmes, le temps est souvent une ressource très limitée pour les femmes – le temps pour participer aux activités des organisations communautaires, le temps pour étudier et le temps pour gagner un revenu. Ainsi, la capacité des femmes à protéger leur propre sécurité et à assurer celle des Membres de leurs familles varie considérablement.

Les droits humains des femmes

La protection et le respect des droits humains ont été identifiés comme des éléments importants de l'agenda de la sécurité humaine. Cet aspect de l'agenda doit être élargi de manière explicite pour assurer une réalisation plus active des droits de la femme en tant que droits humains. Il est important que le recours aux droits humains dans ce contexte comprenne clairement des questions de droits spécifiques aux femmes tels que les droits reproductifs de la femme et la violence contre les femmes au sein de la famille. Les droits humains de la femme doivent être au centre de la perception de la sécurité humaine.

L'action des femmes

Un approche de la sécurité humaine ne devrait pas se concentrer uniquement sur les femmes en tant que victimes – en tant que victimes de viol, en tant que réfugiées sans options, en tant que veuves sans ressources, en tant que travailleuses communautaires impuissantes, exclues des principales organisations de prise de décisions, etc. Il est crucial que l'action des femmes, en particulier en temps de crise, soit mise en exergue, car même dans les situations les plus difficiles, les femmes possèdent des ressources, des compétences et des capacités.

Il y a un effort conscient et croissant pour documenter les initiatives des femmes dans la consolidation de la paix et de la sécurité, en particulier depuis l'adoption de la Résolution du Conseil de sécurité des Nations-Unies qui appelle à une participation accrue des femmes dans les processus de paix. Des initiatives similaires sont en cours pour mettre en évidence l'action des femmes dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Aucun objectif de sécurité humaine ne peut être réalisé sans prise en compte des intérêts à la fois des femmes et des hommes en matière de sécurité. Il est crucial que le débat sur la sécurité humaine continue de se concentrer sur les personnes – à la fois les femmes et les hommes – comme alternative à la sécurité des États basée sur l'armée, qui a créé tant de conflits à travers le monde.

Références

Programme d'action de Beijing. www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. www.un.org/womenwatch/daw/CEDAW/

Women's Environment & Development Organization (WEDO) www.wedo.org/5050kit.htm